

Il y a cent ans

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 7

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218589>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IL Y A CENT ANS

L n'était pas facile, il y a cent ans, d'acheter ; les poids et mesures étaient d'une variété encombrante. Qu'on juge plutôt. La *Feuille d'Avis* du 21 janvier 1824 indique le « rapport des nouveaux poids et mesures avec les anciens, pour *Vevey* : l'aune pour les toiles étant de 544 lignes du pied de Berne, 100 aunes font 92 ²⁷/₁₀₀ aunes vaudoises. L'aune pour les draps est pareille à celle de Paris : 100 aunes font 99 ⁴/₁₀₀ aunes vaudoises.

Le quarteron pour le grain étant de 1193 pouces cubes mesure de Berne, 100 quarterons font 128 ⁹⁷/₁₀₀ quarterons vaudois.

Le pot pour le vin étant de 103 pouces cubes de Berne, 100 pots font 111 pots 3 verres vaudois.

Le pot pour l'huile étant de 116 ⁹/₁₀ pouces cubes, 100 pots font 126 pots 2 verres vaudois. 80 pots de Berne font 99 pots vaudois.

32 chars mesure de Berne font 33 chars vaudois.

La livre poids de 18 onces étant de 10368 grains poids de marc français, 100 livres font 110 livres 2 onces poids vaudois.

Pour Morges, le rapport différait : l'aune étant de 549 lignes, mesure de Berne, 100 aunes faisaient 93 ⁴⁷/₁₀₀ vaudoises.

Le quarteron pour le grain étant de 1124 pouces cubes, mesure de Berne, 100 quarterons font 121 ⁹¹/₁₀₀ quarterons vaudois.

Le pot pour le vin : 111 ¹/₁₀ pouces cubes de Berne ; 100 pots font 120 pots 1 verre mesure vaudoise.

Le pot pour l'huile : 115 ³/₁₀ pouces cubes ; 100 pots font 124 pots 6 verres mesure vaudoise.

Ces renseignements étaient extraits d'un ouvrage de Valier.

La *Feuille d'Avis* ayant aussi parlé des mesures lausannoises, s'attira une réponse de Devey.

100 pots vaudois faisaient 116 ⁴⁴/₁₀₀ pots pour le vin ancienne mesure de Lausanne.

100 livres vaudoises faisaient 98 ⁸⁹/₁₀₀ livres poids de Lausanne ; la livre de Lausanne pesait 9525 grains poids de marc ; la livre vaudoise, 9413 ²⁹/₁₀₀ grains poids de marc ou 500 grammes poids de France. C'est à ce sujet que M. le professeur Devey écrivait : « L'ancienne livre lausannoise de 9525 grains de marc n'était plus en usage depuis un temps très considérable, que nous ne nous servions dès lors que de la livre poids de marc, plus faible que la nouvelle livre du canton, qui tient une espèce de milieu entre les deux autres ? Voilà pourquoi on est obligé de recharger tous nos anciens poids, au lieu de les diminuer. »

100 aunes vaudoises faisaient 111 ⁶¹/₁₀₀ aunes de Lausanne et 100 ⁹⁷/₁₀₀ aunes de Paris.

Admettons, Mesdames, que l'on a beaucoup simplifié.

Un bon avocat. — Non, messieurs, je ne laisserai pas dire de mal de l'avocat Vebeux. Il m'a fait gagner récemment un gros procès.

— Je croyais pourtant que c'est votre adversaire qu'il défendait.

— Justement !



LE CHALET DU TORRENT

II

— Et pourtant, reprit Rose en essuyant ses yeux du coin de son tablier, nous nous aimions et personne ne pouvait nous accuser d'autre chose que de manquer de complaisance pour les préventions qui nous séparaient. Étaient-elles raisonnables, seulement !

— Ce qui l'est, c'est de croire que la bénédiction de nos parents, comme celle de la grand-mère de Pierre-Louis, manquent dans votre maison ; c'est

tout ce que je veux dire, et c'est pour cela que nous avions souci de venir nous informer de vous.

— Oh ! c'est bien cruel, tout de même, d'entendre de telles paroles, et j'aimerais presque mieux que tu ne fusses pas venu me les dire.

— Eh bien, je vais repartir, dit le frère en se levant. Mais Rose lui jeta les bras autour du cou et le força à se rasseoir.

Au même instant, la porte du chalet s'ouvrit, pour donner passage à un beau grand jeune homme.

— Pierre-Louis ! s'écria Rose, en s'élançant au devant de son mari. Puis elle le débarrassa de sa blouse humide, après que les deux hommes eurent échangé un salut et une poignée de main.

Le nouveau venu semblait fatigué. Il ne fit aucune question, sinon pour savoir si l'enfant dormait et si le souper se ferait attendre.

Diligemment, Rose mit sur la table une bonne soupe, épaisse et bien chaude, des pommes-de-terre fumantes, du fromage, du vin et quelques tranches de jambon froid qui, évidemment, étaient l'extra destiné à l'hôte. Malgré ses efforts et sa bonne grâce attentive, le repas fut plus long qu'animé. Enfin Ezéchiel repoussa son assiette et, faisant un effort pour sortir de sa réserve, il dit, en s'adressant à son beau-frère :

— Tu as eu un rude ouvrage aujourd'hui, Pierre-Louis.

— Plutôt une longue course. Je suis allé reconnaître tout en haut de Solalex un train de bois qu'il faut faire descendre par un chable, et de là lancer dans l'Avençon. Par ces temps d'orage les crues ne peuvent tarder et seront nombreuses. Il faudra en profiter pour flotter.

— Mauvaise besogne ! murmura Ezéchiel à demi voix.

— Et dangereuse aussi ! ajouta Rose, en se tournant vers son mari, toute troublée.

— Pas plus qu'une autre, répondit celui-ci. Il m'a pris envie de gagner de l'argent pour acheter un champ à vendre qui est au bout de notre jardin de Gryon. Rose aura ainsi plus de terrain pour ses haricots et ses oeillets. Qu'en dis-tu, ma chère ?

— Comment veux-tu que je me plaise à ce qui t'éloignera si souvent, dit-elle. Encore s'il n'avait pas fallu venir s'établir pour tout cet été presque au bord du torrent, bien loin de ce jardin, et dans un vieux chalet, où j'ai peur bien souvent, car j'y suis presque toujours seule.

— N'est-ce pas celui dont vous avez hérité de Judith Liver, la grand-mère ? reprit Ezéchiel, en allumant sa pipe. — Elle l'habitait souvent.

— Oui, répondit Rose, c'est justement celui-ci. Elle présentait à son mari une allumette enflammée, pour qu'il se mit à fumer, mais il lui fit signe qu'il ne voulait pas, et lui demanda une seconde lampe pour conduire leur hôte à la chambre haute où il devait coucher.

On se dit bonsoir très laconiquement. Rose desservit la table, couvrit le feu, et quand elle eut fini les petits arrangements domestiques de la soirée, elle se retourna du côté de Pierre-Louis. La tête plongée dans ses mains, il ne semblait ni la voir, ni l'entendre.

Elle s'approcha doucement et lui toucha l'épaule d'un doigt craintif. Il se redressa comme en sursaut et l'embrassa.

— Qu'y a-t-il ? dit-elle.

— Ma pauvre mère-grand qui m'a élevé, murmura-t-il. Il me semblait la voir.

— Elle l'aimait, c'est vrai. Mais...

— Mais, interrompit-il, pas assez pour savoir me rendre content. Elle me voulait des prés au village, des vignes au Chêne, des mazots dans la montagne, mais tout cela sans toi.

— J'ai pourtant bien essayé de lui être agréable, mais je n'ai pas pu.

— C'était impossible. Elle aurait bien préféré une femme pour qui j'eusse peu d'amitié ; ma cousine Marie-Julie, par exemple. C'est celle-là qui lui convenait ! élevée à deux pas de moi... On n'aurait eu que quelques haies à ôter entre nos champs ; c'était si simple, si commode ! Oh, j'ai mal arrangé tout cela, vois-tu.

— Je ne trouve pas, dit Rose, en souriant.

— Tandis que toi, reprit le mari, en l'attirant à lui, toi, mauvaise, n'es-tu pas née en « Boyardie », là-bas, de l'autre côté du torrent ? N'y a-t-il pas au moins deux lieues de pays et quelques pieds d'eau qui séparent ton village du nôtre ? Une fille étrangère peut-elle valoir quelque chose ! Elle a beau être douce, vaillante, gaie, un vrai trésor, quoi ! personne ne veut la voir. J'espère que tu en as pris ton parti comme moi, à la fin. Dire que cette petite Jeanne, un ange d'enfant, n'est pas même encore la favorite de son grand-père.

— Il l'aime pourtant. Quand il vient ici, pour une

chose ou l'autre, assez souvent, il me semble que c'est un peu à cause d'elle.

— O bonne âme que tu es ! Viens, j'ai besoin de repos. Demain il faut que je reparte de bonne heure. Tu feras en sorte qu'Ezéchiel n'en soit pas choqué, et tu feras qu'il m'attend. Je lui veux toujours du bien. Il est ton frère. C'est lui, d'ailleurs, qui t'a amenée à cette Mi-Tsautain où nous nous sommes rencontrés pour la première fois. C'était à Taveyannaz. — T'en souviens-tu ?

— Comme si c'était hier. Je me tenais avec Ezéchiel loin du bal, et tu es venu me chercher et m'entraîner à la danse. Mais pourtant je ne pensais guère alors que tu songerais encore à moi, et longtemps, et toujours, jusqu'à ce qu'enfin, malgré tout le monde, nous sommes parvenus à nous marier.

— T'en repens-tu ? demanda le jeune homme, souriant à son tour.

— Tu le sais bien, répondit-elle, avec un franc éclat de rire.

Caroline Olivier.

A un examen. — La chaleur dilate les corps.

— Donnez un exemple.

— Les « miens » me font beaucoup souffrir.

— Autre exemple, s'il vous plaît.

— En été, les jours sont beaucoup plus longs.

Au théâtre. — Deux actrices causent.

— Ma foi, Marguerite vieillit diablement. Elle a maintenant deux pattes d'oie.

— Ça lui en fait quatre, alors.

A l'école primaire. — Voyons mon enfant, citez-moi quelques quadrupèdes.

— Un âne, un mulet, deux poules.

Franz Abt. 12 duos avec accompagnement de piano. Adaptation française de J. Bovet. Edition Fœtisch frères S. A., Lausanne. — Nous pouvons considérer quelque peu Franz Abt comme des nôtres, puisque, bien qu'allemand d'origine, il a séjourné à Zurich pendant d'assez longues années. En tout cas, en Suisse allemande, sa musique est fort appréciée. Certaines de ses œuvres sont passées au rang des trésors populaires, tels les duos avec accompagnement de piano. Ce sont précisément douze de ces duos que vient d'édition la Maison Fœtisch. Le professeur Joseph Bovet a pourvu à leur adaptation française par un texte très heureux, plein de fraîcheur et d'entrain. Ce qu'elle chante, cette musique ? Le printemps, les fleurs, les oiseaux, les grands bois surpris dans le calme solennel de l'aurore, les réveils joyeux, l'éclatant soleil de l'été, le bondonnement des abeilles, la fraîcheur d'une promenade en bateau. La musique d'Abt, mise à notre portée par J. Bovet, recevra le plus brillant accueil.

« La Samaritaine » à Lausanne. — Poursuivant son œuvre de décentralisation artistique et la réalisation de chefs-d'œuvres littéraires, notre société lausannoise d'art dramatique La Muse (après les heureuses initiatives du « Major Davel », de Hurt-Binet et Gaullieur, en 1921 et de « Davel », de M. Maurice Constançon, en 1923) va tenter, ce printemps, de se rapprocher encore de son idéal.

Par privilège spécial de la Société des Auteurs et du Théâtre Sarah-Bernhardt, La Muse assurera la création en Suisse d'une œuvre magistrale, qui n'a jamais encore été représentée dans notre pays : « La Samaritaine », évangile en 3 actes, d'Edmond Rostand, de l'Académie Française.

Ce spectacle grandiose sera monté au Grand Théâtre de Lausanne pendant la Semaine Sainte.

Royal Biograph. — Cette semaine on verra au Royal Biograph, la fin de l'immense succès populaire « Le Triomphe de Buffalo-Bill » qui, dans 12 actes des plus captivants initiera le public aux nouvelles et audacieuses aventures de l'infatigable Colonel W.-F. Gody, surnommé Buffalo-Bill et de son précieux collaborateur Art Taylor, tous deux la terreur des Sioux. Mentionnons encore au programme une excellente comédie comique « Pas de Veine ! », puis le Ciné-Journal suisse, avec ses actualités du pays, le Gaumont-Journal, actualités mondiales et le Pathé-Revue, ciné-magazine. Dimanche 17, 2 matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30, tous les jours matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30.

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise

Lausanne (Chamblande) vous nettoie et teint aux meilleures conditions tous les vêtements défraîchis.

Pour la rédaction : J. MONNET J. BRON, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Variéel & Bron